



Mère d'enfant né en france demande de regularisation !!urgeeeeeent

Par **manwella**, le **21/02/2014** à **19:28**

Bonjour,rn Je vous explique rapidement ma situation,en faite je suis tunisienne entré en france depuis 2010 avec une carte de séjour de suede(elle est maintenant expiré) ,je suis mariée en tunisie avec un tunisien qui a sa carte de residence ,je me suis tombée enceinte et j'ai eu un bébé qui a maintenant 10 mois (né en france),j'ai déposé une demande de regularisation vpf à la prefecture de rouen depuis octobre dernier et j'ai fournis plein de document qui prouve mon existence en france depuis 2010 et ma vie commune avec mon mari ça fait plusque 12 mois ,et j'ai validé mon master en france et j'ai une promesse d'Embauchemais depuis le mois d'octobre dernier j'ai reçun qu'un courrier de la prefecture,ils disent que mon dossier est en cours d'instruction!!je veux savoir ça veut dire quoi ce courrier et quels sont mes chances pour ma regularisation et quels sont vos conseils pour autres demarches s'il vous plaitrncordialement